

PERSONNES CIBLÉES Constructeur/constructrice d'installations de ventilation CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente.

TEMPS INDICATIF Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 33 heures de cours (44 leçons de à 45 min).

Compétences opérationnelles

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure de réaliser des projets de montage et des projets d'installations simples. Vous contrôlez des plans, établissez des listes de matériel, demandez des offres et les comparez. Vous vous chargez de l'organisation de l'atelier et du chantier.

Sujets / objectifs

1. Documents de montage (4 leçons)

- 1.1 Vous contrôlez les documents de montage (C4).
- 1.2 Vous contrôlez la liste de matériel (C4).
- 1.3 Vous comparez les offres (C4).
- 1.4 Vous connaissez les procédures d'autorisation (C2).

2. Organisation de l'atelier et du chantier (8 leçons)

- 2.1 Vous établissez une organisation adaptée au déroulement de la construction, à l'atelier et au chantier (C3).
- 2.2 Vous planifiez les préfabrifications nécessaires (C5).
- 2.3 Vous évaluez les outils et les machines (C4).

3. Planification des ressources (8 leçons)

- 3.1 Vous contrôlez la faisabilité (C4).
- 3.2 Vous planifiez les travaux et les délais (C3).
- 3.3 Vous contrôlez la planification des travaux et des délais (C4).
- 3.4 Vous planifiez les ressources en personnel de montage (C3).
- 3.5 Vous organisez le transport et le stockage du matériel (C3).
- 3.6 Vous soutenez le chef de projet lors de l'acquisition du matériel (C3).

4. Direction du montage (8 leçons)

- 4.1 Vous coordonnez le personnel de montage (C5).
- 4.2. Vous effectuez la surveillance du montage auprès des sous-traitants (C3).
- 4.3 Vous établissez des listes détaillées et le métré des pièces (C3).
- 4.4 Vous rassemblez les éléments nécessaires pour des offres complémentaires (C3).
- 4.5 Vous établissez des rapports de régie (C3).
- 4.6 Vous soutenez le chef de projet lors du contrôle des coûts (C3).
- 4.7 Vous soutenez le chef de projet lors des contrôles des autorités (C3).
- 4.8 Vous coordonnez la formation initiale et continue du personnel de montage (C5).

5. Sécurité au travail (2 leçons)

- 5.1 Vous appliquez les connaissances acquises dans le cadre du module Sécurité au travail (C3).

6. Développement durable (6 leçons)

- 6.1 Vous classez les substances dangereuses pour l'environnement (C4).
- 6.2 Vous planifiez des mesures pour la gestion des substances dangereuses pour l'environnement (C5).
- 6.3 Vous classez les substances dangereuses pour la santé (C4).
- 6.4 Vous planifiez des mesures pour la gestion des substances dangereuses pour la santé (C5).
- 6.5 Vous planifiez l'élimination des déchets au sein de l'entreprise et sur le chantier (C5).
- 6.6 Vous analysez la gestion écologique des ressources (C4).

7. Conclusion de la commande (8 leçons)

- 7.1 Vous soutenez le chef de projet lors de la mise en service (C3).
- 7.2 Vous soutenez le chef de projet lors de la réception et de l'élimination des défauts (C3).
- 7.3 Vous soutenez le chef de projet lors de la transmission des informations à l'exploitant de l'installation (C3).
- 7.4 Vous complétez les plans de montage avec les changements influençant les plans de révision (C3).
- 7.5 Vous soutenez le chef de projet lors de l'établissement du décompte final (C3).
- 7.6 Vous soutenez le service d'entretien lors de l'établissement d'une offre d'entretien (C3).

Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 60 minutes. L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen peut être effectuée sans aides.

Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.